

### ATTESTATION DU LICENCIÉ MAJEUR

Questionnaire de santé QS-SPORT  
Renouvellement de la licence  
FFHG Saison 2019/2020

Je soussigné ..... [Prénom NOM]  
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par  
la négative à l'ensemble des rubriques.

Date : .....

Signature du licencié

### ATTESTATION DU LICENCIÉ MINEUR

Questionnaire de santé QS-SPORT  
Renouvellement de la licence  
FFHG Saison 2019/2020

Je soussigné ..... [Prénom NOM]  
en ma qualité de représentant légal de ..... [Prénom NOM]  
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et a répondu par  
la négative à l'ensemble des rubriques.

Date : .....

Signature du représentant légal

#### **RAPPEL REGLEMENTAIRE**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, le renouvellement de la licence n'est plus soumis à présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du hockey sur glace (**sauf tous les trois ans**).  
Le licencié qui souhaite renouveler sa licence doit renseigner le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01, disponible sur le site internet fédéral, et attester auprès de la FFHG avoir répondu par la négative à chacune des rubriques dudit questionnaire.

**Afin de respecter le secret médical, les clubs ne doivent collecter que la présente attestation  
(et non le questionnaire lui-même)**

Si le licencié ne peut attester avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du questionnaire, il est tenu, pour voir sa licence renouvelée, de fournir un certificat de non contre-indication à la pratique du hockey sur glace (*en compétition le cas échéant*).